

ARCHÉOLOGIE  
DE LA FRANCE  
INFORMATIONS

## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Provence-Alpes-Côte d'Azur | 2007

---

# Le Castellet – La Roche Redonne

Sylvain Burri

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6258>

ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la culture

### Référence électronique

Sylvain Burri, « Le Castellet – La Roche Redonne », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Provence-Alpes-Côte d'Azur, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6258>

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Le Castellet – La Roche Redonne

Sylvain Burri

---

**Identifiant de l'opération archéologique : 8221 et 8291**

Date de l'opération : 2007 (FP)

Inventeur(s) : Burri Sylvain (AUT)

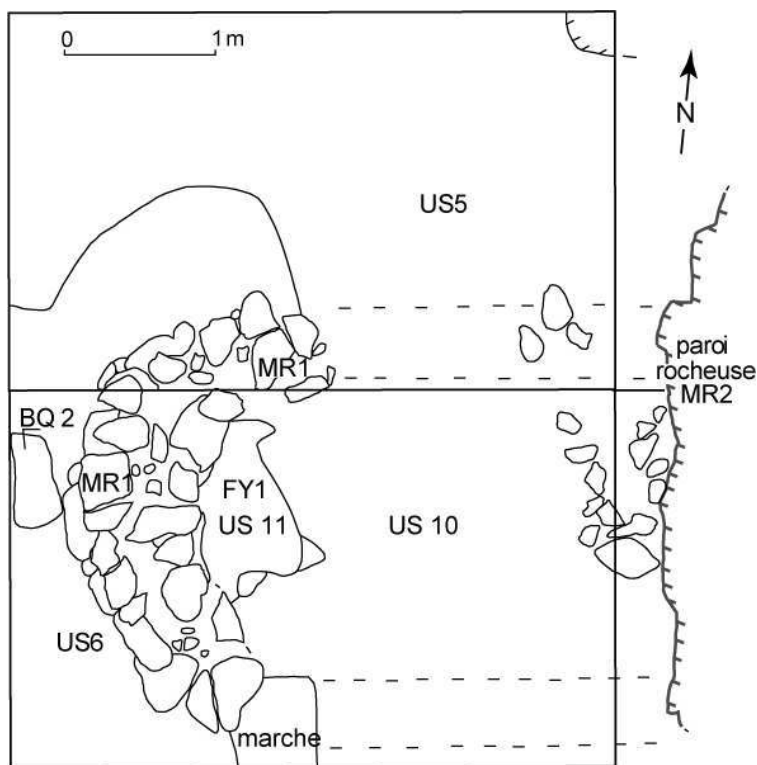
- 1 Le site de la Roche Redonne se situe dans une cuvette au débouché d'un talweg en bordure du plateau karstique du Camp. Ce secteur avait déjà montré son potentiel archéologique lors de la prospection menée en 2002 après incendie par l'équipe du centre archéologique du Var (BSR PACA, 2002 : 170).
- 2 Le site a été repéré lors d'une prospection en 2006 par la présence d'un mur en pierre sèche conservé sur quelques assises, d'un fragment de jarre à cordons pincés en pâte grise (catégorie B3 d'après la typologie de Rougiers : Démians d'Archimbaud, 1980) et de nombreux fragments de jarres à cordons pincés en pâte rouge. Certains d'entre eux comportaient des traces de liant, souvent liquéfié, suggérant un remploi dans une construction ayant très fortement chauffé. L'hypothèse d'un éventuel four a alors été émise. S'y trouvaient associés des tuiles (*tegulae* et *imbrices*), quelques tessons de *dolia* et des morceaux de basalte. Le site a été interprété comme un lieu de production de poix avec une construction correspondant à un habitat temporaire. Bien que le contexte céramique semble le dater de la fin du Moyen Âge - début des Temps Modernes, l'intérêt de l'étude était de pouvoir analyser les liaisons qu'entretenaient l'habitat temporaire et les structures de production.
- 3 La cabane a fait l'objet d'un sondage (SD 1) de 5 m (nord-sud) sur 4 m (est-ouest) dont l'emprise a été définie par le plan hypothétique de la cabane que laissait transparaître les vestiges de surface. En effet, la courbe du mur MR 1 semblait indiquer qu'il se poursuivait et se refermait contre la paroi rocheuse verticale à l'est. Aussi le sondage a été implanté de façon à englober l'ensemble de la structure, voire même une partie de l'extérieur, afin de voir s'il existait un aménagement spécifique de l'espace extérieur.

- 4 Antérieurement à la construction de la cabane, un épisode de fort colluvionnement a provoqué un glissement de sédiments issus de niveaux médiévaux (XV<sup>e</sup> s. et XVI<sup>e</sup> s.), le long du talweg jusque dans le creux où sera implantée la cabane. Cependant, la présence d'une anse d'amphore italique et d'un bord de *dolium* vient perturber ce contexte et rend particulièrement difficile l'interprétation de la présence de céramique modelée : est-elle antique ou bien médiévale ? La nature de cette occupation reste problématique.
- 5 La fouille a permis de confirmer la nature du site, à savoir un habitat temporaire. Celui-ci est construit et occupé aux Temps Modernes, comme l'étude du mobilier céramique retrouvé dans le sol d'occupation le montre. En effet, le rare mobilier est constitué de fragments de tuiles et de jarres à cordons pincés à pâte claire ainsi que d'une anse de cruche à passant qui tendent clairement vers le XVII<sup>e</sup> s.
- 6 Une restitution du plan peut être proposée en fonction de l'angle de la courbure du mur pignon ouest MR 1, de la marche et de la paroi rocheuse MR 2 (Fig. n°1 : Sondage 1, US 5, 6, 10). La cabane revêt un plan oblong d'environ 3 m de long sur 2 m de large (mesures internes). La surface habitable de la cabane serait alors d'environ 6 m<sup>2</sup>. Le mode de construction est de type mixte, avec un mur pignon en pierre sèche (MR 1) bloqué par des cailloutis dont l'épaisseur ne devait pas excéder 1 m, alors que les murs gouttereaux étaient sans doute construits en matériaux périssables (qui n'ont laissé aucune trace archéologique).
- 7 En raison du plan et du mode de construction, l'entrée de la cabane devait être percée dans le mur gouttereau sud et de préférence en contact avec le mur MR 1 pour plus de solidité. Cette hypothèse est étayée par le fait que la zone de distillation avec ses fours est située au sud et qu'il est donc logique que la porte de la cabane donne sur la zone de production. Ainsi l'artisan peut, en cas d'intempéries, surveiller l'avancée de la distillation à l'abri depuis l'intérieur de la cabane. La cabane n'a fait l'objet que d'une seule occupation visible à la fouille. Cependant, étant donné le caractère saisonnier et cyclique de la production de poix, la cabane a pu être réoccupée plusieurs fois, mais dans un laps de temps assez court.
- 8 L'espace domestique interne est structuré par l'aménagement d'un foyer contre la paroi interne du mur MR 1. Une fois effondrée, la cabane totalement en ruine a servi d'abri pour un forestier qui a aménagé alors une banquette au fond de la cabane contre la paroi rocheuse.
- 9 Le sondage 2, correspondant à la zone de production, a eu lieu en parallèle du premier (SD 1) et avec la même emprise. Son emplacement a été défini en fonction de la problématique sous-jacente, c'est-à-dire fouiller un four et son proche environnement afin de trouver les traces d'un éventuel dispositif de protection contre le vent et la pluie. Cette fouille a été particulièrement difficile à mener et à comprendre en raison de la complexité des unités stratigraphiques et des rapports chronologiques qui les unissent. De plus, le site semble avoir subi une destruction importante qui a largement bouleversé les niveaux archéologiques.
- 10 Deux vestiges de fosses, dans lesquelles a eu lieu une activité de carbonisation, ont été découverts ainsi que de très nombreux fragments de jarres à cordons digités. L'interprétation du site comme aire de distillation de bois devra être confrontée à une fouille extensive sur l'ensemble de la zone suspectée comme étant la zone de production qui, seule, pourra confirmer ou infirmer celle-ci.

- 11 La nature des occupations antérieures – antiques et médiévales – n'a pas pu être déterminée. À cette fin, sera demandée en 2008 une nouvelle autorisation de fouille sur le plateau d'où proviennent les sédiments emprisonnant ce matériel archéologique.
- 12 BURRI Sylvain

## ANNEXES

Fig. n°1 : Sondage 1, US 5, 6, 10



Auteur(s) : Galia, M. ; Corbiveau, R. ; Burri, Sylvain. Crédits : ADLFI (2007)

## INDEX

**Index chronologique** : Antiquité romaine, bas Moyen Âge, Temps Modernes

**Index géographique** : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Var (83), Castellet

**operation** Fouille programmée (FP)

## AUTEURS

**SYLVAIN BURRI**

AUT